



## FICHE 5

**Quelle documentation est disponible ?**

**Où trouver de plus amples informations ?**

Pour vous informer sur la réforme de la facturation, vous pouvez vous rendre sur la **page [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)** et consulter la documentation mise à disposition.

Celle-ci est régulièrement mise à jour et enrichie.

<https://www.impots.gouv.fr/facturation-electronique-entre-entreprises-et-transmission-de-donnees-de-facturation>

Vous y trouverez :

- une **Foire Aux Questions (FAQ)** relative à la facturation électronique donnant les réponses sur la réforme, son champ d'application, les opérations concernées, les modalités d'application et plein d'autres thématiques encore.
- une **rubrique *En savoir plus*** donnant des informations plus précises sur les données attendues et des exemples concrets sur les opérations internationales.
- Une rubrique ***Ressources documentaires*** qui vous permet de trouver les bases juridiques de la réforme (loi, décrets et arrêtés) ainsi que le dossier des spécifications externes plus technique.